

## VILLE DE DOLE

## EXTRAIT

## du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Dole

#### Séance du 14 octobre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 35 Nombre de conseillers présents : 29 Nombre de procurations : 0 Nombre de conseillers votants : 29

Date de convocation : 08 octobre 2019
Date de publication : 22 octobre 2019

**Conseillers-ères présents-es** : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire, Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,

Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérike DRAY, M. Sevin KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean BORDAT, M. Jean-Marie SERMIER, Mohamed MBITEL

## Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Justine GRUET à Monsieur le Maire (jusqu'à DCM 19.14.10.87) Mme Laetitia CUSSEY à M. Jean-Marie SERMIER (jusqu'à DCM 19.14.10.87)

#### Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDAOUI, Mme Sylvie HEDIN, M. Timothée DRUET, M. Philippe JABOVISTE (DCM 19.14.10.95); M. Alexandre DOUZENEL (DCM 19.14.10.104-105)

La Ville de Dole aménage progressivement un maillage cyclable sur son territoire, visant ainsi à promouvoir les déplacements alternatifs à la voiture et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le quartier des Mesnils Pasteur, quartier politique de la ville, fait l'objet d'une rénovation urbaine depuis 2006. Un des objectifs principaux est le désenclavement du quartier et de sa population. Sur le volet mobilité, outre le développement du réseau de bus, des itinéraires cyclables ont également été réalisés dans le cadre de ce programme d'action.

Par ailleurs, des itinéraires cyclables ont été réalisés à proximité pour desservir le lycée Duhamel qui le borde, ainsi que l'hôpital situé à proximité.

A ce jour, il reste à poursuivre la liaison entre l'hôpital, le centre-ville, actuellement faisant l'objet d'un Plan Action Cœur de ville, et la gare de Dole, dont la requalification se termine, après le Pôle d'Échange Multimodal livré en 2015, par la mise en accessibilité des quais (en cours par SNCF Réseau). Une liaison sera faite également entre les Mesnils Pasteur, le lycée Duhamel, le lycée Prévert et le centre ville par l'avenue Duhamel. Cette liaison est prévue par l'avenue Léon Jouhaux et par l'avenue Duhamel.

Par ailleurs, le Grand Dole va aménager l'ancienne voie ferrée Jules Grévy entre l'avenue Eisenhower et Nevy les Dole. Il convient d'assurer la liaison avec la gare de Dole. La Ville de Dole réalisera ce troncon.

La Ville de Dole, avec ces deux projets visant à relier des pôles importants de son territoire par des voies cyclables, est lauréate de l'appel à projet de l'État sur le fond des mobilités actives – continuités cyclables. L'État finance 40% du montant des travaux. Une convention est à formaliser avec l'État pour préciser les modalités de financement de cette opération.

**Référence** N° 19.14.10.106

#### Commission

Aménagement de la Ville

#### Objet

Convention avec l'État pour le financement de voies cyclables entre les Mesnils Pasteur, la gare et le Cœur de Ville

# Secrétaire de séance

Isabelle DELAINE

# Rapporteur

Isabelle DELAINE

Rendu exécutoire par télétransmission en Préfecture le 18/10/2019 N° identifiant : 039-213901986-20191014-DCM191410106-DE

|                              | Montant estimatif des<br>dépenses (€ HT) | Date prévisionnelle de<br>réalisation des travaux |
|------------------------------|--|---|
| Liaison par l'avenue Jouhaux | 98 822€                                  | 2021  |
| Liaison par l'avenue Duhamel | 53 603€                                  | 2022  |
| Liaison Voie Grévy - Gare    | 77 085€                                  | 2020 et 2021                                      |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE le projet d'aménagement de continuités cyclables entre les Mesnils Pasteur, la gare et le Cœur de Ville d'une part, et entre la voie Grévy et la gare de Dole d'autre part,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec l'État pour le financement de ces liaisons

cyclables.

Une copie de la présente délibération sera transmise à il Pilotage et Coordination Trésorerie Municipale du Grand Dole Pôle Moyens et Ressources/Finances Transports/Mobilité Durable

Fait à Dole, le 14 octobre 2019 Pour extrait certifié conforme, Le Maire

Jean-Baptiste GAG

Rendu exécutoire par télétransmission en Préfecture le 18/10/2019 N° identifiant: 039-213901986-20191014-DCM191410106-DE